

BP® COTTE À BRETELLES LÉGÈRE MULTINORMES À HAUTE VISIBILITÉ APC1

Art.-Nr.: 2207-
590-6614



<https://www.bp-online.com/fr-fr/bp-cotte-a-bretelles-legere-multinormes-a-haute-visibilite-apc1/2207-590-6614000053>

CARACTÉRISTIQUES

- ATPV = 7,1 cal/cm²
- bandes réfléchissantes extensibles pour un plus grand confort
- genouillères pour plaques de protection
- portable dans certaines zones ATEX

NORMES



EN ISO 20471

EN ISO 20471 vêtements de signalisation à haute visibilité Classe 1, à p. de 42

classe 2



EN 1149-5

EN 1149-5 vêtements de protection à dissipation électrostatique



EN 13034-6

EN 13034-6 protection chimique type 6



EN 14404

EN 14404 protection des genoux en relation avec BP® Plaques de protection

1839-000-53



IEC 61482-2

EN 61482-1-2 protection arc électrique cl. 1



EN ISO 11611

EN ISO 11611 protection pendant le soudage Cl. 1 - A1 + A2



EN ISO 11612

EN ISO 11612 protection contre la chaleur et les flammes A1 + A2, B1, C1, F1

TISSU

- **Extérieur 1** 48.5% Modacrylique, 34% Coton, 17% Polyamide, 0.5% Autres fibres
- **Extérieur 2** 35% Aramide, 30% Modacrylique, 25% Coton, 9% Polyamide, 1% Autres fibres
- **Poids du tissu** 265 g/m²



INSTRUCTIONS DE LAVAGE

Lavage à 60 °C (traitement normal)

Ne pas javelliser

Programme de séchage modéré

Repasser à température modérée

Nettoyage à sec interdit

AUTRES CARACTÉRISTIQUES

- Bretelles en stretch avec boucles clic-clac en plastique, double poche bavette avec fermeture à glissière et rabat, dos montant, coupe ergonomique, 2 poches latérales, 1 poche revolver fermée par rabat, 1 grande poche cuisse avec poche smartphone plaquée, poche mètre fixée d'un seul côté avec poches crayons, 2 bandes réfléchissantes (7 cm) faisant le tour de chaque bas de jambe, jambe préformée, genouillères pour plaques de protection 1839 (à commander séparément)



Adapté au lavage
industriel - ISO 15797

PARTENARIATS BP®



COULEUR

jaune haute visibilité/bleu nuit

GRILLE DE TAILLES

- 38n-58n; 42l-50l; 42s-52s

FEEL THE DIFFERENCE

Bierbaum-Proenen. Since 1788.